

TEXTE D'ANALYSE  
N°15/2025

CLOÉ CHRISTIAENS

PUBLICATION SUR LE SITE WEB

:  
AUTOMNE 2025

PUBLIÉ DANS LE N°132 DE  
CHRONIQUE FÉMINISTE

AUTRICE :  
CLOÉ CHRISTIAENS  
Chargée de projet de recherche  
chez SYTRA

## LE RÔLE DU GENRE DANS LA GOUVERNANCE DES FERMES : CONTEXTE DES GRANDES CULTURES WALLONNES

Les processus de prise de décision sont particulièrement affectés par les dynamiques de genre. Cette analyse, à partir d'une vingtaine d'entretiens, cherche à préciser ce raisonnement dans le cadre de fermes wallonnes. Qui décide ? Comment les rôles sont-ils répartis ? Et comment ces phénomènes sociaux affectent-ils le vécu des agricultrices et la représentation qu'elles ont de leur propre travail ?

Quel rôle le genre occupe-t-il dans la gouvernance des fermes de grandes cultures en Wallonie ? C'est la question à laquelle cette analyse tente de répondre. Si les nombreuses recherches adressant la durabilité agricole s'accordent à dire qu'il est nécessaire de considérer simultanément les différents piliers de la durabilité (écologique, social, économique et de gouvernance)<sup>1</sup>, les recherches s'intéressant vraiment aux enjeux sociaux et de gouvernance des fermes des pays du Nord global restent moins nombreuses, voire inexistantes.

D'ailleurs, deux participants aux entretiens réalisés dans le cadre de cette recherche semblent s'accorder sur la négligence actuelle et collective concernant les défis sociaux agricoles. Bien qu'un intérêt grandissant pour les questions de genre dans le milieu agricole wallon est observé ces dernières années<sup>2,3</sup>, aucune autre étude n'aborde précisément le sujet du rôle du genre dans la gouvernance des fermes en Wallonie. Pour tenter de combler ces lacunes et répondre correctement à la question posée, voici un aperçu du contexte particulier que représentent les grandes cultures wallonnes ainsi qu'un résumé des éléments-clés expliquant « Qui prend les

décisions au sein de ces fermes ? Comment ? Et pourquoi ? », imprégnés d'une lecture féministe des dynamiques de genre dont témoignent des agriculteur·rices concerné·es.

## **La place des agricultrices dans les grandes cultures en Wallonie**

Les compétences agricoles étant régionalisées en Belgique, la Wallonie est choisie comme cas d'étude. Pour contextualiser un peu, les grandes cultures occupent une part importante et grandissante de l'agriculture wallonne<sup>4</sup>. Elles comprennent, par exemple, les cultures de pomme de terre, de betteraves sucrières, de colza ou encore de céréales à destination humaine et fourragère. Depuis 2000, les fermes des grandes cultures wallonnes tendent à devenir de plus en plus grandes et mécanisées<sup>5</sup>, ainsi qu'à générer des revenus relativement importants à échelle de la Belgique. En Europe, y compris en Wallonie, le modèle de gouvernance des fermes basé sur le couple et la famille domine<sup>6</sup>. Si dans d'autres secteurs, un changement sociétal a augmenté la séparation entre sphère familiale et milieu professionnel, les fermes font exception.

Aussi, ces fermes semblent plongées dans des traditions patriarcales de plus en plus délaissées dans d'autres sphères sociales. Des agricultrices interrogées parlent de machisme : « *C'est encore un métier très machiste* », c'est un « *Milieu encore assez macho, hein !* » ou encore : « *Dans les fermes, on a quand même encore des bons machos* ». Le secteur des grandes cultures wallonnes est par ailleurs marqué d'une féminisation progressive des postes de gestionnaire de ferme<sup>7</sup>. La suite de cette analyse tente donc de mieux comprendre ce qui se cache derrière le phénomène de féminisation observé.

## **Processus de décision et statut**

Tout d'abord, regardons qui prend les décisions au sein ces fermes et comment elles sont prises. Les résultats de cette recherche montrent que, dans la majorité des cas, ce sont des agriculteurs travaillant seuls ou des couples hétérosexuels qui gouvernent les fermes de grandes cultures wallonnes. Quelques gouvernances en famille sont également rapportées, ainsi qu'un modèle de gouvernance collectif. Les décisions semblent donc majoritairement prises de façon autocratique ou en couple et principalement basées sur des cultures de la confiance et du conseil.

Dans ce contexte, la prise de décision repose donc sur les interactions entre diverses personnes. Toutefois, ces types de concertations n'effacent pas les normes sociales patriarcales qui

continuent de peser. En effet, les agriculteurs semblent omniprésents dans les processus de prises de décision. Les agricultrices, elles, restent sous-représentées à ces postes décisionnaires et semblent exclues des prises de décision finales.

Cette situation ne relève pas du hasard. Elle s'explique en partie par l'ancrage socio-culturel des traditions dans ce milieu, favorisant encore souvent le fils aîné lors de la transmission de la ferme familiale<sup>8</sup>. Aussi, même si les études agricoles se féminisent, le métier de gestionnaire de ferme reste majoritairement masculin. Les femmes sont aussi sur-représentées parmi les titulaires du statut de conjoint·e aidant·e : 80% des détenteur·rices de ce statut légal en milieu agricole wallon sont des femmes<sup>9</sup>. Obligatoire et important, ce statut assure des droits et un statut social équivalent à celui du statut d'indépendant·e du ou de la conjoint·e. Toutefois, une agricultrice explique avoir voulu changer de statut pour devenir co-exploitante : « *Je voulais être égale à mon mari puisque nous sommes égaux* » ; elle justifie son choix « *Je réalise que mon nom disparaît* » et met en évidence les risques de cette invisibilisation en cas de divorce : « *'Quand tout va bien, ça va', mais imaginons que mon mari me dise : 'Dehors !'* ». L'analyse réalisée montre que les agriculteurs restent les principaux gestionnaires et preneurs de décision dans leur ferme.

### Répartition des tâches

Ajoutée à l'influence socio-culturelle des statut légaux, la répartition des tâches joue un rôle dans la séparation du pouvoir de décision. Selon 9 participant·es, les rôles d'organisation administrative, de subsistance du collectif, de soin aux enfants et aux animaux ainsi que de maintenance domestique semblent encore, presque exclusivement, attribués aux agricultrices. Un agriculteur interrogé s'exprime à propos de la charge de travail domestique attribuée à sa conjointe : « *(La cuisine) est-ce que c'est le travail de la ferme ? Oui et non, oui et non, mais elle est occupée tout le temps* ». Ce cumul invisible réduit le temps et l'énergie disponibles pour s'impliquer dans la gouvernance de leur ferme. Elles témoignent ne pas avoir l'opportunité de se rapprocher des rôles de gouvernance de ferme : « *Ben oui, forcément, parce que toi tu dois faire à manger, tu vas faire les courses, tu as des lessives, du repassage, tu as des gosses...* ».

Concernant les activités socialement attribuées à la production agricole, les agricultrices sont plus souvent assignées à certaines tâches : administratives et de soin aux animaux, quand leurs homologues masculins sont assignés aux tâches de gestion des cultures et des engins

mécaniques. De cette manière, elles expriment aussi un manque de connaissances et de légitimité face aux décisions techniques et stratégiques concernant les grandes cultures ; qu'elles soient formées pour, ou pas. Une autre agricultrice précise qu'il « *Ya quand même une chose... On manque peut-être de confiance en soi par rapport aux hommes* ». Ce manque de confiance en soi, comparativement aux hommes, est conceptualisé en tant que *confidence gap*<sup>10</sup>. Certaines agricultrices interrogées expliquent même hésiter à prendre la parole lors de réunions entre agriculteur·rices.

Selon certaines recherches, ce phénomène s'explique par une différence genrée au niveau des attentes professionnelles liées à la prosocialité, apparues lors de l'éducation des enfants<sup>11</sup>. Une des agriculteur·rices interrogé·es explique : « *Souvent, le garçon, bah il va à la campagne avec son papa. Bah il est-il est plus attiré par les machines que les filles* », elle ajoute : « *(mes filles) avaient l'interdiction d'aller dans l'étable toute seule (...), tandis qu'un garçon, ben je suis sûre qu'il serait allé avec (mon conjoint) en tracteur* ». En effet, un autre participant explique : « *C'était mon destin, c'était comme ça, (...) je me suis jamais posé de question de savoir quelles études j'allais faire. Je voulais faire l'agronomie* ». Ainsi, les garçons paraissent plongés dans le métier agricole dès le plus jeune âge alors que les filles en semblent tenues à l'écart.

### **Des inégalités systémiques**

Pour revenir au questionnement initial, les agricultrices semblent moins embrasser l'identité d'acteur·rice décisionnaire au sein de leur ferme, voire en être éloignées. Derrière la féminisation des formations et métiers liés aux grandes cultures se cache donc de réels enjeux d'inégalité d'accès socio-culturel aux gouvernances des fermes de grandes cultures wallonnes. Pourtant activement valorisée dans d'autres secteurs économiques, le manque de mixité de genre tend à limiter la diversité des perspectives dans les discussions stratégiques de la ferme<sup>12</sup>. Comprendre ces dynamiques de genre permet de voir que les inégalités observées ne sont pas de simples préférences individuelles : elles sont le résultat d'un système qui associe masculinité et légitimité décisionnelle, au détriment d'une gouvernance plus inclusive.

Enfin, sans avoir questionné le bien-être subjectif des participant·es, de nombreuses situations de détresse psychologique sont rapportées au cours des entretiens. Le suicide est évoqué à plusieurs reprises. D'une part, la charge de travail supportée par les participant·es est largement supérieure à la moyenne belge<sup>13</sup> : « *J'ai un boulot de fou* », « *Je travaille comme un con, me*

*crève comme un imbécile, parce que voilà, il faut être productif, productif (...) ça c'est pas durable non plus* ». Néanmoins, les agricultrices rencontrent en moyenne plus de détresse psychologique que leurs homologues masculins<sup>14</sup>. En effet, la culture patriarcale couplée à l'isolement social et aux mauvaises conditions de travail connues par les agriculteur·rices tend à augmenter la charge de travail reproductive supportée par les agricultrices. Certains agriculteurs interrogés valorisent d'ailleurs l'apport de bien-être, d'agréabilité et de facilitation du travail par les agricultrices. Selon S. Shortall, le modèle familial de gouvernance agricole serait d'ailleurs maintenu dans le but de prendre soin de la santé mentale des hommes.

## **Conclusion**

Pourtant, comment imaginer l'amélioration du bien-être subjectif de tous·tes les agriculteur·rices si le soin est exclusivement porté par les agricultrices dans un milieu principalement composé par des hommes ? Selon certaines théories féministes, il est temps d'inscrire et de considérer « *le travail domestique, (principalement réalisé par les femmes) dans l'économie de production matérielle de biens de première nécessité*<sup>15</sup> ». L'éthique féministe de gouvernance d'entreprise, remplaçant le soin au centre des décisions, semble montrer le chemin vers de nouveaux modèles de gouvernance intégrant la dimension de genre<sup>16</sup>, vers des gouvernances, vraiment, plus durables<sup>17</sup>.

## Notes

- <sup>1</sup> A. Jayaraman, S. C. Rajan et P. Ramu, « Food system resilience : Unraveling power relations and the Matthew effect in farmers networks », *Technological Forecasting and Social Change*, vol. 200, 2024.
- <sup>2</sup> B. L. Tam, *Comment le genre se déploie dans le milieu agricole wallon et comment les agricultrices y font face ? Entre dominations et résistances, l'agriculture wallonne au prisme du genre*, 2023.
- <sup>3</sup> L. Buraud, L. Legein, et A. Guieu, *Défricher le genre dans l'agriculture wallonne*. Oxfam Belgique, 2023. Les données qui suivent sur la répartition des tâches proviennent du même rapport.
- <sup>4</sup> À ce sujet, on peut consulter les chiffres issus de l'État de l'Agriculture Wallonne, disponibles ici : [http://etat-agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/contents/indicatorsheets/EAW-C\\_II\\_a.html](http://etat-agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/contents/indicatorsheets/EAW-C_II_a.html).
- <sup>5</sup> Voir ces chiffres issus également de la Région wallonne : [http://etat-agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/contents/indicatorsheets/EAW-A\\_I\\_a\\_2.html](http://etat-agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/contents/indicatorsheets/EAW-A_I_a_2.html).
- <sup>6</sup> S. Shortall, « Farming, identity and well-being : Managing changing gender roles within Western European farm families », *Anthropological Notebooks*, vol. 20, n°33, 2014.
- <sup>7</sup> Voir : [http://etat-agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/contents/indicatorsheets/EAW-A\\_II\\_b\\_5.html](http://etat-agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/contents/indicatorsheets/EAW-A_II_b_5.html).
- <sup>8</sup> D. Caviccholi, D. Bertoni et R. Pretolani, « Farm succession at a crossroads : The interaction among farm characteristics, labour market conditions, and gender and birth order effects », *Journal of Rural Studies*, vol. 61, 2018, p. 73-83.
- <sup>9</sup> L. Buraud, L. Legein, et A. Guieu, *Défricher le genre dans l'agriculture wallonne*. Oxfam Belgique, 2023. Les données qui suivent sur la répartition des tâches proviennent du même rapport.
- <sup>10</sup> A.-M. Enderstein, « (Not) just a girl : Reworking femininity through women's leadership in Europe », *European Journal of Women's Studies*, vol. 25 vol. 3, 2018, p. 325-340.
- <sup>11</sup> La prosocialité est un concept intégrateur qui témoigne de l'inscription des enfants dans leurs rapports avec les autres. Elle est définie ici : C. Bouchard, R. Cloutier et F. Gravel, « Différences garçons-filles en matière de prosocialité », *Enfance*, vol. 58, n°4, 2006, p. 377-393.
- <sup>12</sup> D. M. Hossain, N. M. Nik Ahmad et S. A. Siraj, « Marxist Feminist Perspective of Corporate Gender Disclosures », *Asian Journal of Accounting and Governance*, vol. 7, 2016, p. 11-24.
- <sup>13</sup> P. Roy, G. Tremblay, S. Robertson, et J. Houle, « "Do it All by Myself": A Salutogenic Approach of Masculine Health Practice Among Farming Men Coping With Stress », *American Journal of Men's Health*, vol. 11, n°5, 2017, p. 1536-1546.
- <sup>14</sup> S. Daghigh Yazd, S. A. Wheeler et A. Zuo, « Key Risk Factors Affecting Farmers' Mental Health: A Systematic Review », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 16, n°23, 2019.
- <sup>15</sup> G. Pruvost, « Penser l'écoféminisme. Féminisme de la subsistance et écoféminisme vernaculaire », *Travail, genre et sociétés*, vol. 42, n°2, 2019, p. 29-47.
- <sup>16</sup> H. Abdullah et B. Valentine, « Fundamental and Ethics Theories of Corporate Governance », *Middle Eastern Finance and Economics*, vol. 4, 2009, p. 88-96.
- <sup>17</sup> M. Díaz Llobet, M. Plana-Farran, M. L. Riethmuller, V. Rodríguez Lizano, S. Solé Cases et M. Teixidó, « Mapping the Research into Mental Health in the Farming Environment: A Bibliometric Review from Scopus and WoS Databases », *Agriculture (Switzerland)*, vol. 14, n°1, 2024.